

**Sujet :** [INTERNET] Projet de révision du site patrimonial remarquable et création de périmètres délimités des abords de Perros Guirec

**De :**

**Date :** 16/05/2022 13:59

**Pour :** pluil@lannion-tregor.com, pref-enquetes-publiques@cotes-darmor.gouv.fr, mairie@perros-guirec.com

A l'attention de madame Martin Maryvonne, commissaire enquêtrice

Réunion du 20 mai en mairie

Bonjour madame,

Ne pouvant me rendre à cette réunion, je vous envoie ce mail

Ma famille est propriétaire, depuis la construction de l'immeuble dans les années 70, d'un appartement situé au 65 rue Anatole Le Bras, résidence des galeries saint Guirec, référence au cadastre AX 387

La résidence est classée en zone UB au PLU de Perros Guirec et donc soumise aux normes de protection du patrimoine

Je veux attirer votre attention sur la ligne électrique passant devant l'immeuble, la dernière ligne aérienne autour du Linkin, porte d'entrée de Perros Guirec. Cette ligne est constituée de 7 fils dont 1 seul torsadé.

Elle constitue non seulement une nuisance visuelle, peu esthétique mais également un danger compte tenu que le poteau bouge et se situe à moins de 30 cm du balcon. Par mesure de protection vis à vis de mes petits enfants, j'ai installé une jardinière à cheval sur la rambarde afin de tenter qu'ils s'en éloignent.

Depuis la construction de l'immeuble, promesse a été faite à ma famille d'enfouir cette ligne ... 50 ans après, j'attends toujours, malgré de nombreuses relances.

Courant 2023, la résidence va procéder à des travaux sur la façade extérieure et les balcons, cette ligne électrique va constituer un vrai problème lors de la mise en place de l'échafaudage.

Pour toutes ces raisons, je sollicite à nouveau l'enfouissement de la dite ligne électrique dans les meilleurs délais.

Je vous joins quelques photos qui parlent d'elles-mêmes.

D'avance merci de l'attention que vous voudrez bien apporter à ma requête.

Je reste à disposition pour tous renseignements complémentaires.

Cordialement